



Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille vingt-et-un

Le 27 Octobre 2021 à 18 heures

Le Conseil Communautaire de Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de Grand Cubzaguais Communauté sous la présidence de Madame Valérie GUINAUDIE, Présidente de séance.

Date de convocation le 19 octobre 2021.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 23

NOMBRE DE VOTANTS : 30

**Objet : Ecole de Musique Intercommunale - Demande de classement comme
« Conservatoire à rayonnement intercommunal »**

Présents : 23

BLANC Jean-Franck (Teuillac), BORRELLY Marie Claire (Saint-André-de-Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac-les-Ponts), BRUN Jean-Paul (Saint-Antoine - Val-de-Virvée), CAILLAUD Mathieu (Saint-André-de-Cubzac), COURSEAUX Michael (Saint-André-de-Cubzac), DARHAN Laurence (Bourg), FAMEL Olivier (Saint-André-de-Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GALLIER Patrice (Saint-Gervais), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas - Val-de-Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLLIVET Célia (Peujard), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val-de-Virvée), MARTIAL Christophe (Val-de-Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint-André-de-Cubzac), PEROU Laurence (Saint-André-de-Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint-André-de-Cubzac), POUX Vincent (Saint-André-de-Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint-Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint-Laurent-d'Arce).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 7

AYMAT Pascale (Saint-André-de-Cubzac) à BORRELLY Marie Claire (Saint-André-de-Cubzac), JOLY Pierre (Bourg) à DARHAN Laurence (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint-André-de-Cubzac) à MONSEIGNE Célia (Saint-André-de-Cubzac), MABILLE Christian (Peujard) à JOLLIVET Célia (Peujard), TABONE Alain (Cubzac-les-Ponts) à BRIDOUX MICHEL Nadia (Cubzac-les-Ponts), POUCHARD Éric (LANSAC) à FUSEAU Michael (Pugnac), TELLIER Nicolas (Saint-André-de-Cubzac) à COURSEAUX Michael (Saint-André-de-Cubzac).

Absents excusés : 4

BAGNAUD Gérard (Cubzac-les-Ponts), BERARD Francis (Prignac et Marcamps), COUPAUD Catherine (Pugnac), HERNANDEZ Sandrine (Saint-André-de-Cubzac).

Absents : 3

BELMONTE Georges (Saint André-de-Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint- Trojan), TARIS Roger (Tauriac).

Secrétaires de séance : JEANNET Serge

Dans le projet d'établissement de l'école de musique intercommunale, a été inscrite l'ambition d'obtenir le classement de cette structure comme « Conservatoire à rayonnement intercommunal ».

Dans ce cadre, une demande est à effectuer par la collectivité à la Direction régionale des Affaires Culturelles, représentant le Ministère de la Culture dans chaque région.

La DRAC étudiera cette demande dès que lui auront été adressés différents documents :

- Le questionnaire, qui doit expliquer le fonctionnement et l'organisation de notre école de musique, mais aussi démontrer que notre école remplit bien les missions des établissements classés d'enseignement public de la musique, correspondant aux différents textes officiels
- Le projet d'établissement
- Le projet pédagogique
- Les statuts de l'établissement
- Les budgets 2019 et 2020 en fonctionnement et investissement
- Le plan de l'école de musique
- La brochure de présentation de l'école
- La brochure de présentation de toutes les activités proposées pendant l'année scolaire (concerts, auditions, portes ouvertes, stages)

A tout cela, doit également être jointe une délibération du Conseil Communautaire demandant le classement de l'école de musique intercommunale du Grand Cubzaguais comme Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.



Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- De solliciter le classement comme « conservatoire à rayonnement intercommunal » de l'école de musique intercommunale du Grand Cubzaguais,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac,
Le 28 Octobre 2021.

La Présidente,

Valérie GUINAUDIE

